

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

27 rue de la Sous-Préfecture 39100 - DOLE Tél : 09.73.53.75.31	Nouveau mécénat À retourne DOLAVELO - 27, rue de la Sous-l	
www.dolavelo.fr - contact@dolavelo.fr		
	Coordonnées de l'entreprise	
Raison sociale :		
Nom du dirigeant :	Prénom :	
Adresse :		
Code postal : Vi	lle :	
Adresse mail :	Téléphone :	
L'entreprise ci-dessus désignée s'engage à contribuer à la réussite des projets de l'association Dolàvélo, reconnue d'intérêt général, en lui accordant un don de euros		Date : Signature
Un reçu fiscal vous sera a	dressé rapidement	☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Viremen

Les informations recueillies sont nécessaires pour notre gestion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : DOLAVELO, 27 rue de la Sous-Préfecture, 39100 DOLE

Dolàvélo, créée en 2012, est une association régie par la loi de 1901, reconnue d'intérêt général, qui a pour objet :

- d'encourager la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens et de loisirs.
- de permettre aux citoyens de se retrouver et de partager leurs expériences, identifier les attentes et les **répercuter auprès des collectivités**.
- de proposer aux municipalités et aux commerces des aménagements de stationnement et de circulation, pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo, en complément des autres modes de transport, notamment les transports en commun.
- d'offrir ses services pour l'**encadrement de groupes de cyclistes** (sessions APER Attestation de Première Éducation à la Route -, boucle insolite organisée par le Grand-Dole, ...).
- d'apprendre aux cyclistes à entretenir et réparer leur vélo grâce aux Ateliers d'Entretien
 Vélos organisés tous les mois.
- de permettre l'apprentissage de la bicyclette ou la remise en selle, grâce à sa vélo-école (la seule sur Dole et environs). Un membre de l'association est titulaire du brevet d'Initiateur Mobilité Vélos, ce qui nous permet de proposer ce service.
- de faciliter la prévention des vols de bicyclette par le marquage antivol "Bicycode"



La création de notre vélo-école et l'achat des vélos et matériels d'exercices indispensables, l'acquisition d'une machine à graver les vélos contre le vol, nécessitent de l'argent.

Vous pouvez nous aider en adhérant à l'association et/ou en nous faisant un don.

Les entreprises peuvent porter en charges 60% du montant de la somme versée.

Les particuliers peuvent imputer 66% de ce don en déduction de leurs impôts sur le revenu.

Un justificatif fiscal vous sera remis pour toute donation à Dolàvélo.